Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20260702-D_2026_091_B-DE

Publié le 07/07/2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° D-2026-091

L'an 2026, le 02 juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des fêtes du complexe Alain Jarsaillon, sous la présidence de Monsieur Jacques MESAS, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 26/06/2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 6
Nombre de procurations : 6
Nombre de conseillers votants : 29

Élus présents :
Mme AUBERTIN Catherine, Mme BERNIER Sandrine, Mme BOURGOIN Gwendoline, Mme CADRES Raymonde, Mme CHAMI Emilie, M. CHENEAU Frédéric, Mme COLLARD Agnès, Mme DOYEN Stéphanie, Mme FONTAINE Stéphanie, Mme GAFSI Leïla, M. GARCIA Juanito, M. GUILLON Jérémy, Mme HARDOUIN Natalina, M. HAROUCH Foued, Mme LABEDAN Constance, M. LEGROS Adrien, M. LOUIS Didier, M. MERIT Jean-Philippe, M. MESAS Jacques, Mme MEUNIER Cassandre, M. MONTLIVET Nicolas, M. WEILL Michel, Mme WITTNER Isabelle.

Élus absents :
Mme BAUCHER Karine, M. FROISSART Yves, M. HOVORKA Frank, M. LAINÉ Joël, M. SPALETTA Hervé, Mme YANG Aurélie.

Procurations :
Mme BAUCHER Karine à M. CHENEAU Frédéric ;
M. FROISSART Yves à M. LEGROS Adrien ;
M. HOVORKA Frank à M. MERIT Jean-Philippe ;
M. LAINÉ Joël à Mme HARDOUIN Natalina ;
M. SPALETTA Hervé à M. GARCIA Juanito ;
Mme YANG Aurélie à M. MESAS Jacques.

Secrétaire de séance :
Mme CHAMI Émilie

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur Juanito GARCIA

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois au sein d'une collectivité locale sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement qui en fixe le nombre et la quotité. L'Autorité territoriale, c'est-à-dire le Maire, est ensuite chargée de recruter et nommer les personnes sur lesdits emplois.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

La présente mise à jour intègre les derniers mouvements de personnel et permet la réalisation de la campagne annuelle des avancements de grade. Sauf précision contraire les emplois sont à temps complet.

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20260702-D_2026_091_B-DE

SERVICE	POSTE	EMPLOIS A CREER	EMPLOIS A SUPPRIMER	MOTIF
Ressources Humaines	Responsable Ressources Humaines	Rédacteur principal 2ème classe, cat. B	Rédacteur territorial, cat. B	Avancement de grade
	Gestionnaire Ressources Humaines	Rédacteur principal 1ère classe, cat. B	Rédacteur principal 2ème classe, cat. B	Avancement de grade
Pôle Services à la Population	Directeur adjoint de pôle	Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle, cat. A		Recrutement
France Services	Chargé d'accueil et administratif		Adjoint administratif principal 1ere classe, cat. C	Retraite
		Adjoint administratif principal 2ème classe, cat. C		Recrutement
Jeunesse	Responsable de service	Animateur principal 1ère classe, cat. B	Animateur principal 2ème classe, cat. B	Avancement de grade
	Animateur	Adjoint d'animation principal 2ème classe, cat. C	Adjoint d'animation, cat. C	Avancement de grade
Petite enfance	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture de classe normale (TC), cat. B	Auxiliaire de puériculture de classe normale (20/35èmes), cat. B	Augmentation du temps de travail
	Agent petite enfance	Adjoint technique territorial, cat. C		Recrutement
	Agent petite enfance	Adjoint technique territorial, cat. C		Recrutement
	Agent petite enfance	Adjoint technique territorial (20/35èmes), cat. C		Recrutement

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20260702-D_2026_091_B-DE

Entretien réceptions	Agent d'entretien polyvalent	Adjoint technique territorial (27/35èmes), cat. C	Adjoint technique territorial, cat. C	Recrutement – Diminution du temps de travail sur le poste
	Agent d'entretien polyvalent		Adjoint technique territorial, cat. C	Fin de contrat – Evolution du besoin à définir
Culture, Patrimoine, Cinéma	Assistante de direction		Adjoint administratif principal de 2ème classe, cat. C	Retraite
	Technicien de l'action culturelle		Adjoint technique territorial 2ème classe (21/35èmes), cat. C	Recrutement – Evolution du besoin
	Agent polyvalent de l'action culturelle	Adjoint technique territorial 2ème classe (17,5/35èmes), cat. C		
Ecole de musique municipale	Enseignant intervention scolaire, enfance, solidarité (4/20èmes)	*	Assistant enseignement principal 2ème classe, cat. B	Avancement de grade *(nouveau poste d'assistant enseignement principal 1ère classe déjà créé au conseil municipal du 07/04/26)*
	Enseignant solfège et chorale (6/20èmes)	*	Assistant enseignement principal 2ème classe, cat. B	
Pôle technique et de l'espace public	Directeur de pôle	Ingénieur principal, cat. A	Technicien principal 1ère classe, cat. B	Mutation - Recrutement

Ce dossier a été présenté à la commission « finances, ressources humaines, numérique, communication » du 16/06/2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ de :

1. **Procéder aux créations et suppressions de postes susmentionnées ;**
2. **Approuver le tableau des effectifs mis à jour et joint en annexe.**

Signé électroniquement par : Jacques MESAS
Date de signature : 28/07/2026
Qualité : BEAUGENCY - Maire

Signé électroniquement par : Émilie CHAMI
Date de signature : 21/07/2026
Qualité : BEAUGENCY